



Compte rendu du CTL du 29 avril 2016

Lecture d'une liminaire de Solidaires

M Le Buhan y répond : le code du travail n'impacte pas le régime général de la Fonction Publique, la fraude fiscale est très importante, le Contrôle Fiscal Externe n'est pas concerné par les suppressions d'emplois, les petites trésoreries sont des structures fragiles, les projets dépendent du schéma départemental qui est plus clair au nord du département que sur le sud aujourd'hui: ainsi la trésorerie de Montoire ne sera concernée pas avant le 1er Janvier 2018.

Ce CTL fait suite à celui du 19 mars que tous les syndicats ont boycottés. En deuxième instance, le vote des syndicats n'est pas retenu...

1- Approbation du CTL du 15 novembre 2015 par les organisations syndicales (Solidaires s'abstient puisqu'il avait boycotté ce CTL)

2-Fermeture de la Trésorerie d'Onzain

La CFDT réagit sur les motifs de la fermeture de la trésorerie.

FO interroge sur le devenir de l'EPCC de Chaumont. Il appartient à la Région, et le Préfet est informé et est d'accord pour le transfert. Le comptable sera un comptable publique, celui de Blois Agglomération.

FO interroge aussi sur la répartition des transferts d'emploi entre Blois Agglomération et le SIP de Blois.

Les 3 emplois seront transférés sur Blois Agglomération, la part revenant au SIP correspondant à des "rondelles d'emplois", le sujet est à finaliser, d'autant qu'il y a également le transfert de Ménars fait remarquer la CFDT.

FO interpelle le Président, sur le fait que les agents vont tous perdre en qualité de vie au regard des temps de trajets qui vont s'allonger, alors qu'ils n'ont rien demandé. Nous l'interpellons également sur la situation de l'agente qui habite Montrichard : il y a un poste gelé à Montrichard qu'elle pourrait obtenir si elle ne voulait pas suivre la mission sur Blois Agglomération. A suivre...

Il y aura une permanence d'instaurée à Onzain.

Le vote: tous les syndicats votent contre sauf la CFTC qui refuse de voter.

3- Fermeture de la Trésorerie de Marchenoir

M Le Buhan insiste sur le caractère fragile de cette structure: turn-over élevé, demandes de mutation en cours, départ en retraite et le comptable inscrit à la sélection d'IDIV. En effet, la situation des agents diffère de celle d'Onzain dans le sens où aucun agent ne souhaite suivre sa mission. Nous interpellons M le Président sur la situation de l'agente habitant Naveil (sud de Vendôme) et qui vient d'être titularisée (au 1er septembre 2016). Cette agente peut faire une demande de mutation pour le mouvement de Mars 2017 compte tenu du caractère exceptionnelle de la situation. Dans l'attente, il a été confirmé qu'il sera proposé à cette agente, un poste sur la RAN de Vendôme par le biais d'un détachement. Pour les 2 autres agents, leur mutation pour Blois aura lieu lors de la CAPL de juillet. Dans le cadre de ce transfert, il est possible qu'un adjoint soit installé à Marchenoir. Nous avons interpellé le Président sur le sentiment de "déclassement" que pourrait ressentir le comptable actuel des communes de Marchenoir, s'il venait à être

l'adjoint à Mer. M Le Buhan répond qu'un traitement individuel du comptable sera opéré le tout en bonne intelligence.

Il y aura des travaux à la trésorerie de Mer pour faire suite à ce transfert. Les travaux y sont moins importants qu'à Lamotte Beuvron, ceux-ci ayant duré 8 semaines.

Il y aura aussi une permanence d'organisée.

Le vote: tous les syndicats votent contre sauf la CFTC qui refuse de voter.

4- Transfert de la commune de Ménars sur Blois Agglomération et sur le SIP de Blois

Historiquement Ménars est géré par le PNC de Mer, mais depuis plusieurs années Ménars est membre d'Agglopolys et se trouve à mi-chemin entre Blois et Mer. Tous les comptes de la commune seront transférés à Blois Agglomération et le REC au SIP de Blois. En revanche, le RAR reste sur Mer puisqu'il n'est pas possible de scinder une base RAR (environ 30 dossiers).

Le vote: tous les syndicats s'abstiennent.

5-Budget 2016 (pour information)

Le budget ne pose pas de difficultés particulières. Les projets pour cette année sont

- réfection des sols de la salle Yvonne Cholet (présence de trous)
- revu de l'éclairage du hall d'accueil à Vendôme, des leds seront installés
- réfection totale des 47 sanitaires du bâtiment Bodin
- pour la sécurité de Bodin, nous sommes en attente des badges (250 reçus pour l'instant)
- des économies sont attendus sur l'affranchissement, de l'ordre de 40 000 euros.

6-Questions Diverses

Restaurant administratif de Romorantin:(question de Solidaires)

le non remplacement de l'agent Berkani provoque le basculement de Mme Riollet sur la restauration pour 1 an. Après étude par la DG, il faudra, soit trouver un autre restaurant conventionné (à moins de 15 min à pied), soit installer un espace dédié à la restauration pour ceux qui mangent sur place.

Service civique:(questions CGT et de la CFDT)

Formation tardive des tuteurs

Cette formation est organisée par la direction de la cohésion sociale et touche plusieurs ministères. La DDFIP 41 n'a pas la main sur l'organisation de celle-ci et déplore également qu'elle soit tardive.

Les personnes volontaires ne peuvent pas répondre aux questions techniques posés par les redevables. Il s'agit là de la limite de cet organisation ; les agents reprennent alors les dossiers.

Le nombre de candidats retenus a été de 2 au lieu de 3 sur Blois, compte tenu des candidats postulants et des contraintes liés à cette mission. Le candidat retenu sur Vendôme a renoncé à suivre son service civique la veille de sa mission. Il était trop tard pour relancer des candidatures.

Problème de 3 ETP manquants à Lamotte-Beuvron. (question FO)

La situation est due à 3 agents en congés maladie. Pour la direction cette situation "classique" est en attente des mouvements du 1^{er} septembre 2016. L'EDR y est très présente pour arriver à pallier quasi 100% des effectifs.

M Wybouw se déplace régulièrement pour faire le point sur l'organisation de ce poste.

Quel est l'avenir de St Aignan compte tenu du départ en retraite des agents et d'une mutation qui figure au projet ? (Question FO)

Il y aura 2 postes vacants qui seront pourvus à la prochaine CAPL de façon à remplacer le départ en retraite et l'agent muté dans un autre département.

Où en est la dématérialisation à l'OPH? (Question FO)

L'OPH n'est pas géré via Hélios, mais avec son propre logiciel qui ne rentre pas dans le dispositif de la DGFIP. Toutefois, le projet porté par l'ordonnateur (Terre de Loir Habitat) serait un objectif prioritaire, et recherche actuellement un ingénieur informaticien pour développer la dématérialisation.

Où en est la procédure sur la possibilité de donner des RTT à un agent ayant un enfant mineur malade ? (Question Solidaire)

La note va être rédigée et mise sur Ulysse.